

## OFFRE D'EMPLOI

# CHARGÉ(E) DES FINANCES

(spécialités charges locatives)

H/F

Au sein de la Direction Financière, vous êtes placé(e) sous l'autorité du Chef du service Charges Locatives.

### À propos de nous

1<sup>er</sup> bailleur des Alpes-Maritimes depuis 1923, Côte d'Azur Habitat compte environ 450 employés, et représente plus de 21 000 logements et 50 000 personnes logées dans 90 communes.

### Nos forces

- La diversité et l'expertise de nos métiers
- L'ambition de nos collaborateurs
- Notre volonté d'innovation constante et la modernisation de nos pratiques
- Notre présence sur l'ensemble du territoire azuréen

### Nos avantages

- Titres restaurants
- Mutuelle de groupe
- Prévoyance de groupe
- Intéressement
- Prime individuelle annuelle
- Prime vacances
- Vacances modulables

## Profil

- Titulaire d'un Bac +2 dans le domaine de la gestion ou profession immobilière. Titulaire d'un Bac +2 dans le domaine de la gestion ou profession immobilière.
- Une expérience significative dans le métier des charges locatives et leur régularisation annuelle chez un bailleur ou un syndic serait appréciée.
- Organisé(e), vous avez une capacité d'analyse et faites preuve d'une rigueur dans le traitement des dossiers.
- Doté(e) d'un bon sens relationnel, vous faites preuve d'un esprit d'équipe.
- Vous avez également une bonne maîtrise des outils bureautiques et notamment Excel.
- Vous avez un attrait pour l'informatique et le traitement des données dématérialisées.

📍 Localisation : Nice

📄 Type de contrat : CDI

📅 Début : dès que possible

💰 Rémunération : 1950-2300 € brut

## Missions

Votre mission principale consiste à assurer la gestion financière et le suivi des charges locatives. À ce titre :

### • Gestion des fluides :

- Vous suivez et comptabilisez les factures des fournisseurs d'eau et d'électricité liées au patrimoine de l'organisme,
- Vous assurez le suivi de ces contrats (souscription, modification, résiliation),
- Vous suivez les demandes formulées dans le cadre de loi Warsmann,
- Vous contrôlez, saisissez et corrigez les consommations individuelles d'eau/de chauffage transmises par les prestataires,
- Vous analysez les variations des postes dépenses récupérables par rapport aux années précédentes.

### • Gestion des charges locatives :

- Vous contrôlez, à partir des dépenses à régulariser comptabilisées tout au long de l'année, la cohérence des charges affectées ainsi que leur récupérabilité conformément à la réglementation en vigueur.
- Vous préparez la régularisation annuelle des charges générales des locataires, générez les calculs et les décomptes individuels de charges,
- Pour les résidences en copropriétés, vous établissez les tableaux de répartition des charges entre nature récupérable ou non récupérable auprès des locataires,
- Vous ajustez les provisions pour charges au vu des consommations enregistrées et des variations de dépenses,
- Vous préparez les dossiers de charges récupérables pour la réalisation des contrôles annuels effectués par les associations de locataires,
- Vous traitez les réclamations des locataires en lien avec les charges locatives.